



Commune de TROOZ

Wallonie

Annexe n°25

N.Réf. : 1.778.511/PU CODT/2017/0004/04/17 CO/304691/BF/SM/MM

Affichage du 11/09/2017 au 02/10/2017

URBANISME

AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial, qu'il est saisi d'une demande de :
permis d'urbanisme

Le demandeur est **Monsieur Tarquinio D'ANTUONO**, demeurant à 4870 TROOZ, rue du Pont, 23

Le terrain concerné est situé à **4870 TROOZ, rue du Pont, 23** et cadastré 1^{ère} division, section A, parcelle 252S2.

Le projet consiste en la **transformation d'une maison d'habitation** (régularisation) et présente les caractéristiques suivantes :

- **D.IV.40, 2° Les demandes impliquant un ou plusieurs écarts au permis d'urbanisation ou permis de lotir**
(plusieurs écarts aux prescriptions du lotissement et construction hors de la zone aedificandi).

Le dossier peut être consulté du lundi au vendredi de 9 heures à 12 heures à l'adresse suivante : Service urbanisme, rue de Verviers, 3 à TROOZ

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès du Service urbanisme au numéro suivant : 04/259.86.66, dont le bureau se trouve rue de Verviers, 3 à TROOZ

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du **18/09/2017 au 02/10/2017** au Collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : rue de l'Eglise, 22 à 4870 TROOZ

- par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@trooz.be ou info@trooz.be

A TROOZ, le 6 septembre 2017

Par le Collège,

Le Directeur général,

Le Bourgmestre,

Bernard FOURNY



Fabien BELTRAN